

## 3<sup>ème</sup> Sommet Oceania 21

### Déclaration de Lifou

«Paris 2015 : Sauvez l'Océanie ! »

Lifou, Îles Loyauté, Nouvelle-Calédonie, le 30 avril 2015

1. Nous, dirigeants, Ministres et représentants des 15 États et territoires membres de l'initiative Oceania 21, réunis à Lifou, en Nouvelle-Calédonie, en présence de l'Australie, la France, la Nouvelle-Zélande, l'Union Européenne, ainsi que des représentants du PROE, du Forum des Îles du Pacifique, du Secrétariat du GFL, de la CPS et de l'Université du Pacifique, et dans la continuité des précédents sommets Oceania 21 qui rassemblent les autorités coutumières, la recherche (à savoir l'Institut de Recherche pour le Développement) et la jeunesse, avons décidé de nous engager fermement et résolument à contribuer à l'adoption, à Paris, au mois de décembre 2015, d'un Accord sur les changements climatiques qui soit ambitieux et juridiquement contraignant.

2. Nous sommes tous victimes des effets des changements climatiques, une réalité que nous ne pouvons plus contester et qui est confirmée par les différents rapports scientifiques du GIEC. Alors que les émissions de gaz à effet de serre ne cessent de croître, notre région Pacifique, qui couvre près de la moitié de tous les océans et presque un tiers de la surface du globe, est le témoin de l'augmentation des températures moyennes, de la dégradation de la santé de l'océan, de la montée du niveau de la mer, et également de phénomènes climatiques extrêmes aux conséquences désastreuses, comme en témoignent les cyclones Pam et Maysak qui ont récemment frappé les États Fédérés de Micronésie, Kiribati, les Îles Salomon, Tuvalu et Vanuatu.

3. Nous saluons les efforts de la communauté internationale visant à lutter contre les changements climatiques, mais nous reconnaissons aussi qu'ils sont encore insuffisants pour les pays vulnérables en développement, en particulier pour les petits États insulaires en développement. Nous constatons l'insuffisance des financements pour la mise en œuvre des politiques d'atténuation et d'adaptation, l'insuffisance du renforcement des capacités et du transfert des avancées technologiques, la faiblesse des mesures existantes en matière de pertes et dommages, ainsi que le manque d'inclusion de la société civile dans les négociations portant sur le climat.

4. Nos pays figurent parmi les plus sévèrement affectés au monde. Pourtant, les émissions de GES des pays et territoires du Pacifique ne représentent que 0,03% des émissions mondiales (soit 8 millions de tonnes) alors que l'absorption de CO<sub>2</sub> par l'océan Pacifique est de 776 millions de tonnes.

5. Ce constat nous alerte et nous commande d'agir. 2015 est l'année de l'action. Nous souhaitons vivement que la 21<sup>ème</sup> Conférence des Parties à la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques, qui se tiendra à Paris cette année, soit l'occasion de l'annonce d'une révolution internationale dans la manière dont les nations du monde font face aux changements climatiques.

6. Dans la continuité de la *Déclaration sur l'environnement et les changements climatiques* adoptée par les dirigeants du GFL le 21 juin 2013 à Nouméa, et de la *Déclaration de Majuro sur le climat* du 5 septembre 2013, adoptée par les membres du Forum des Îles du Pacifique, nous demandons solennellement aux États parties à la CCNUCC qui négocient activement le projet d'Accord de Paris de bien vouloir entendre notre voix. Notre appel commun s'inscrit en outre pleinement dans le message « SAMOA Pathway », adopté lors de la conférence des Nations Unies sur les petits États insulaires en développement, qui s'est tenue à Apia en 2014.

7. Nous estimons qu'il est de la responsabilité de tous les États d'agir de toute urgence afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre, d'adopter les mécanismes de séquestration de carbone appropriés, de rétablir la santé des océans, et de travailler ensemble à l'élaboration de mesures d'adaptation et d'atténuation.

**Notre démarche :**

8. Nous souhaitons que nos doléances pèsent dans les travaux du Groupe de travail sur la Plateforme de Durban pour une action renforcée (GTPD). Nous voulons que nos inquiétudes, nos souffrances, nos espoirs et nos propositions concrètes soient entendus par les négociateurs, afin que la COP21 trouve des solutions efficaces aux défis posés par les changements climatiques dans *notre* région.

**Nos résolutions :**

9. L'Accord de Paris devra réunir tous les États parties à la CCNUCC. Les pays qui sont les plus gros émetteurs de gaz à effet de serre de la planète devront être Parties aux engagements pris à Paris.

10. Nous, pays et territoires du Pacifique, ne sommes pas responsables de ces changements climatiques mais nous en sommes les premières victimes. Cette réalité est un appel d'urgence envers tous les partenaires de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC). Nous voulons avoir voix au chapitre lors des négociations car nos gouvernements et nos populations nous montrent la voie vers un climat stabilisé.

11. Nous exhortons les États parties à la CCNUCC à s'engager avec sincérité sur des objectifs de réduction des gaz à effet de serre qui soient quantitatifs, ambitieux, juridiquement contraignants et définis sur le long terme. Ces objectifs devront être clairs et compatibles avec l'objectif de la Convention de limiter le réchauffement climatique à moins de 2°C, ou même 1,5°C, au-dessus des niveaux de l'ère préindustrielle, conformément à la position de l'AOSIS. Les Parties devront définir précisément quels sont leurs engagements et seront tenues de répondre de leurs actions de manière transparente. Les pays et territoires océaniques sont prêts à montrer l'exemple en la matière. Lors de la Conférence des Parties qui s'est tenue à Lima en décembre dernier (COP20), il a été convenu que les pays qui seraient en mesure de le faire pourraient présenter leurs contributions prévues déterminées au niveau national (CPDN) avant la tenue de la COP21 en décembre prochain à Paris. Nous entreprenons de remplir cette obligation avec le soutien du PROE et d'autres partenaires.

12. Bien au-delà de l'enjeu pourtant essentiel de la réduction des émissions de gaz à effet de serre, nous recommandons que l'Accord de Paris aborde directement la question de la réduction de la dépendance aux énergies fossiles. Nous sommes déjà bien engagés sur la voie de la transition énergétique et souhaitons améliorer sa mise en œuvre grâce à une coopération efficace et au fort soutien de nos partenaires internationaux.

13. Nous demandons que le modèle du développement économique mondial soit refondé autour de l'économie verte et de l'économie bleue, autour d'un développement sobre en carbone, et qu'il soit plus global et encourage la solidarité entre les pays.

14. Nous nous engageons à éduquer et former les jeunes générations en leur proposant une éducation à la fois formelle et non formelle qui intègre, avec l'aide des autorités coutumières, les pratiques et les savoirs traditionnels, notamment ceux relatifs aux changements climatiques, dans les programmes scolaires nationaux. Nous soutenons la mise en œuvre de projets basés sur la nature et les écosystèmes comme outil d'adaptation aux changements climatiques.

15. Nous nous engageons à impliquer pleinement les jeunes, acteurs essentiels, dans la planification et la mise en œuvre durable de mesures d'adaptation aux changements climatiques. Nous les invitons à proposer des solutions originales qui seront considérées par toutes les Parties présentes lors de chacune de nos futures réunions.

16. Nous nous engageons à développer d'ici avril 2017 une plateforme océanienne commune qui aura pour objectif de rassembler, garantir, renforcer et transmettre les pratiques et les savoirs traditionnels, à commencer par ceux relatifs à la lutte contre les effets des changements climatiques.

17. Nous réaffirmons l'urgence de renforcer et de développer des systèmes d'observation dans le Pacifique afin d'améliorer la gestion des risques de catastrophe ainsi que de surveiller et mieux comprendre les changements climatiques et environnementaux et leurs conséquences. Ces systèmes faciliteront la collecte de données scientifiques utiles qui permettront aux décideurs des pays océaniques d'améliorer la gestion durable des ressources et l'adaptation aux changements climatiques.

18. Nous affirmons qu'il est essentiel que l'Accord de Paris facilite l'accès des pays et territoires du Pacifique aux financements des actions pour lutter contre les changements climatiques, mais prévoient également des ressources financières supplémentaires, prévisibles, durables et transparentes qui permettront de répondre aux changements climatiques dans nos pays et territoires.

19. Nous sommes attachés à la mise en place dans le Pacifique du mécanisme international de Varsovie pour les pertes et les dommages qui sera défini de façon concertée par toutes les Parties.

20. Nous souhaitons que cette révolution économique et environnementale profite distinctement à nos populations qui devront y prendre part, pleinement et directement.

21. Nous nous engageons à diffuser et à mettre en œuvre cette Déclaration de Lifou.

Les Îles Cook

Les États fédérés de Micronésie

La Polynésie française

Kiribati

Les Îles Marshall

Nauru

Niue

La Nouvelle-Calédonie

Les Palaos

Le Samoa

Les Îles Salomon

Le Timor Leste

Tokelau

Vanuatu

Wallis et Futuna